

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : **7284323401**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7284323401>

Cette annonce a été mise en ligne le **9 mars 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **39 - JURA**

I - Aux termes d'un acte sous seings privés signé électroniquement en date du 7 mars 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

DENOMINATION : CYLAN

SIEGE SOCIAL: 15 Bis route de Prémanon - La Doye à LES ROUSSES (39220)

OBJET : acquérir, détenir, gérer toutes participations dans des sociétés exerçant leur activité en France ou à l'étranger, acheter, gérer, vendre tout portefeuille d'actions, de parts, d'obligations et de titres de toutes sortes, réaliser toutes prestations de services et de conseils en matière de ressources humaines, informatique, management, communication, finance, marketing, animation de filiales, et achats envers ses filiales et participations directes ou indirectes ; et en tous domaines où la législation et la réglementation en vigueur ne l'interdisent pas ; acquisition, par voie d'apport ou d'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration et l'exploitation, la revente de tous immeubles bâtis ou non bâtis. Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptibles d'en favoriser l'extension et le développement.

DUREE : 99 ans

CAPITAL SOCIAL : 380.016 Euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :
tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales
et de participer aux délibérations, chaque membre de
l'assemblée ayant autant de voix qu'il possède ou
représente d'actions

CLAUSES RESTREIGNANT LA TRANSMISSION DES
ACTIONS : toute cession d'actions à des tiers non
associés, ainsi que toute transmission d'actions par voie
de succession, de liquidation de communauté de biens
entre époux ou de cession, soit à un conjoint, soit à un
ascendant ou à un descendant, est soumise à l'agrément
préalable du Comité de Direction.

PRESIDENT : Monsieur Yann ARGOT, demeurant 19
allée du Breuil à MONTISON (26800)

IMMATRICULATION : R.C.S. de LONS LE SAUNIER

Il - En date du 7 mars 2022, Madame Lauriane ARGOT,
demeurant 19 allée du Breuil à MONTISON (26800), a
été nommée par le Président en qualité de Directeur
Général.

Elle dispose à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le
Président.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

